



Les CPDN: des instruments pour la réduction des émissions et l'adaptation au changement climatique

CPDN

Les Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) reflètent des mesures prévues au niveau national sur la façon dont les différentes nations entendent lutter contre le changement climatique. Ces engagements indicatifs, qui seront proposés dans la perspective des négociations climatiques à Paris en décembre 2015, contribueront à un nouvel accord international sur le climat en vue de maintenir les températures à des niveaux suffisamment sécuritaires pour se prémunir d'un réchauffement climatique périlleux.

Le CAPC a assuré un appui technique à certains pays africains pour la préparation de leurs CPDN. Dans des Q & R séparées, le Dr Johnson Nkem, Expert principal en adaptation au changement climatique examine les défis, les leçons apprises ainsi que les prochaines étapes pour la mise en œuvre des CPDN.

Cet exposé présente les différentes composantes des CPDN et donne un éclairage sur la façon dont ces engagements indicatifs contribueront au nouvel accord international sur le climat.

Mesures prises et résultats obtenus

Les circonstances individuelles déterminent le contenu des engagements d'un pays vis-à-vis des CPDN en l'absence d'un format commun de la CCNUCC. Toutefois, les contributions pourraient consister en des «actions» ou «des résultats», ou en une combinaison des deux. Une action pourrait porter sur un nouveau projet d'énergie renouvelable; un résultat peut être un objectif spécifique, comme le renforcement de la fourniture en énergie solaire.

Collectivement, les CPDN visent à mettre le monde sur la voie d'un avenir à faible émission de carbone, résilient au changement climatique et où les activités d'atténuation - qui réduisent les émissions de carbone - seront au cœur de ces plans nationaux. Ceux-ci peuvent impliquer le passage de combustibles fossiles à des sources d'énergie renouvelable, ou alors des programmes de préservation des forêts qui absorbent le dioxyde de carbone de l'atmosphère.

Les pays en développement sont également invités à expliquer la façon dont ils comptent s'adapter aux défis du changement climatique, tels que l'investissement dans des cultures résistantes aux inondations ou le renforcement de défenses pour protéger les zones côtières contre l'élévation du niveau des mers.

Les CPDN doivent être alignées avec des plans et des politiques nationaux existants, en s'appuyant notamment sur les plans nationaux d'adaptation (NPA) ou les mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN), ainsi que des visions plus larges du développement durable et de la réduction de la pauvreté.



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



ClimDev-Afrique

CPDN

Plans d'atténuation

Alors que les premiers plus grands pollueurs de la planète sont sous pression pour engager d'importantes réductions d'émissions, l'Afrique a contribué seulement pour une infime fraction de gaz à effet de serre dans l'ensemble. Toutefois, les plans ambitieux en rapport avec la façon dont les pays africains devront réduire leurs propres émissions vont contraindre les plus grands pollueurs à faire montre d'engagements sérieux pour lutter contre le changement climatique.

L'énergie renouvelable sera cruciale dans la vision de l'Afrique pour un avenir faible en carbone. Grâce aux abondantes options en matière d'énergie renouvelable du continent – telle que les énergies hydroélectrique, éolienne et solaire - L'Afrique détient là une grande opportunité pour contourner le développement polluant des pays fortement industrialisés pour s'engager rapidement sur la voie d'une croissance à faibles émissions de carbone.



Gros plan sur l'adaptation

Les CPDN sont aussi synonymes d'occasion pour l'Afrique de montrer comment elle va faire face aux dangers du changement climatique. La vulnérabilité de l'Afrique aux changements climatiques est en grande partie liée à sa forte dépendance vis-à-vis du secteur agricole prédominé par des systèmes pluviaux et employant environ 75 pour cent de la population. L'agriculture demeure la pierre angulaire quant à la façon dont l'Afrique va s'adapter aux changements climatiques.



Les pays africains peuvent exploiter les CPDN comme plate-forme pour mettre en valeur la façon dont l'adaptation innovante peut stimuler la production alimentaire dans un climat en mutation. Des plans nationaux ambitieux peuvent stimuler des actions dans les sphères internationales d'élaboration des politiques depuis les cultures de saison sèche en passant par l'investissement dans des semences résistantes à la sécheresse. Les approches novatrices sur la façon dont le secteur agricole en Afrique pourra s'adapter au changement climatique permettront à l'agriculture d'occuper le devant de la scène avant les négociations de Paris.

CPDN

Mobiliser le financement

Les avantages de l'adaptation au changement climatique comprennent à long terme l'accroissement de la production alimentaire et le renforcement de la sécurité hydrique, la réduction de la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et la création de milliers d'emplois verts. Par contre, il faut compter avec des coûts initiaux faramineux dans la mise en œuvre de ces plans. En ce qui concerne l'Afrique, le manque de financement a entravé les progrès. Beaucoup de pays africains ont conçu des politiques et des cadres pour la démonstration de leur capacité à attirer des financements vis-à-vis des plans d'adaptation et d'atténuation. Toutefois, il reste beaucoup à faire ici surtout que le déficit de financement va de pair avec l'approfondissement des défis du changement climatique. Les pays comptent sur la décision de la COP21 pour savoir si les fonds pour la mise en œuvre des CPDN seront mobilisés.



Des connaissances et des compétences

La base des plans d'adaptation et d'atténuation solides réside dans la fiabilité des informations et des données climatiques. Au demeurant, une information climatique adéquate doit d'abord être collectée et analysée. L'Afrique se doit d'investir dans des systèmes d'observation et des infrastructures meilleurs qui génèrent des données fiables, mais aussi convertissent ces données pour répondre aux besoins de l'utilisateur final.



Les moyens financiers pour mettre au point un tel pool de données fiables et crédibles – ainsi que les moyens d'y accéder – constitueront l'essentiel des CPDN des pays africains. Par conséquent, le renforcement des capacités pour exploiter cette information demande énormément de fonds. Avec des compétences et des formations adéquates, l'immense base de ressources humaines de l'Afrique - y compris les décideurs, les scientifiques et les cultivateurs – est en mesure de mieux appréhender les impacts du réchauffement climatique, leur permettant de faire face aux menaces et saisir les opportunités du changement climatique. Une réponse efficace au changement climatique reste tributaire de connaissances de haute qualité et de la capacité de les exploiter.

Les contributions volontaires – Une logique consistante?

Les tentatives précédentes pour assurer les objectifs de réduction des émissions grâce à une charpente politique juridiquement contraignant, comme indiqué dans le Protocole de Kyoto, ont eu des résultats mitigés avec certains pays, y compris un grand nombre de la plupart des économies polluantes, refusant d'être lié par le processus.

L'introduction des CPDN voit le passage à un procédé «d'engagement et de révision» où ces déclarations volontaires d'intention seront inscrites dans un accord universel en tant qu'engagements individuels. Selon la CCNUCC, les CPDN d'un pays doivent être «justes et ambitieuses, à la lumière de ses circonstances sur le plan national.» Cependant, il existe des doutes quant à savoir si ces engagements volontaires seront suffisamment ambitieux pour maintenir le réchauffement dans la limite de 1,5 à 2 degrés. En outre, l'on ignore dans quelles mesures les pays seront tenus responsables de leurs promesses, ni les mécanismes clairs mis en place pour accélérer la réduction des émissions au cas où les CPDN resteraient en deçà des objectifs requis pour éviter un changement climatique désastreux. À l'approche de la COP21, l'Afrique se demande, si ces contributions volontaires seront assez efficaces pour maintenir le réchauffement climatique à des niveaux offrant des garanties de sécurité.



Programme « Climat pour le développement en Afrique »

Le programme « Climat pour le développement en Afrique » (ClimDev-Afrique) est une initiative de la Commission de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement. Sa mission a été définie au plus haut niveau par les dirigeants africains (par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine).

Le programme a été institué pour poser des bases solides pour une position de l'Afrique sur le changement climatique et il travaille activement avec d'autres institutions et partenaires africains et non africains spécialisés dans les questions de climat et de développement.

Contacts

Centre africain pour les politiques climatiques
Commission économique pour l'Afrique
Avenue Menelik II, B.P. 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)
info@climdev-afrique.org
www.climdev-afrique.org

Avec l'appui de

